

# LA PERCEPTION DE LA PONCTUATION DE *L'ÉTRANGER* D'ALBERT CAMUS À TRAVERS LA PROSODIE DE SON AUTEUR

## RÉSUMÉ :

Dans cet article, nous présenterons les résultats d'un test de perception où 28 informateurs finnophones ayant un niveau avancé en français ont entendu les cinq premières pages de *L'étranger* d'Albert Camus. Leur tâche a consisté à ajouter tous les points et les virgules au texte écrit correspondant sur la base des indices prosodiques. Les résultats montrent qu'un contour intonatif descendant, où l'intonation baisse jusqu'au plancher de la tessiture du locuteur, est fortement associé à la présence d'un point ; un contour descendant moins profond n'est pas aussi fortement associé au point. Les virgules sont performées des manières différentes, et elles sont interprétées en perception comme des virgules ou comme des continuatifs sans ponctuation.

## ABSTRACT:

This article presents the results of a perception test where 28 Finnish-speaking test subjects having an advanced level in French heard the five first pages of the *The Stranger (L'étranger)* by Albert Camus. Their task consisted of adding all the full stops and commas to the corresponding text on the basis of prosodic cues. The results show that a falling intonation contour, where the intonation reaches the bottom of the tessitura of the speaker, is strongly associated to the presence of a full stop; a less profound falling contour is not as strongly associated to a full stop. Commas are performed in different ways, and they are perceptively interpreted as commas or as continuatives without punctuation.

## 1. INTRODUCTION

Cet article portera sur la relation entre les signes de ponctuation et la prosodie de la parole. Il est connu que la fonction de la ponctuation est véhiculée par des moyens prosodiques dans la langue parlée. Ou bien le contraire : les effets créés par la prosodie à l'oral sont exprimés – d'une manière incomplète – à l'aide de la ponctuation à l'écrit (Blanche-Benveniste, 2010 ; Chafe, 1988 ; Védénina, 1989). En effet, selon Védénina (1989 : 137), « la ponctuation est née de la nécessité d'adapter la forme graphique à la langue parlée, de fixer à l'écrit le découpage de la chaîne parlée, marqué à l'aide de la prosodie de la phrase ». La relation entre les signes de ponctuation et la prosodie fait ainsi partie d'une problématique plus grande, celle des rapports entre le code oral et le code écrit (Védénina, 1989 : 137).

Dans cet article, nous aborderons la problématique mentionnée ci-dessus d'un point de vue expérimental. Plus précisément, nous présenterons ici les résultats d'un test de perception où 28 informateurs ont entendu les cinq premières pages de *L'étranger* d'Albert Camus. Leur tâche a consisté à ajouter tous les points et les virgules au texte

écrit correspondant uniquement sur la base des indices prosodiques. Il s'agissait donc d'une tâche de ponctuation libre à partir d'un texte oralisé. La durée de l'enregistrement était de 4 min 38 sec. Les informateurs l'ont entendu deux fois. Le texte sonore était lu par l'auteur lui-même dans une émission de radio transmise par *R.T.F.* en France en 1954.

Dans nos études antérieures, nous avons défini les *prototypes oraux* des signes de ponctuation du point de vue de la production de la parole (Lehtinen, 2007, 2008). Nous avons remarqué que la plupart des points étaient marqués avec une chute mélodique associée à une pause. Les virgules, quant à elles, étaient typiquement marquées avec une montée mélodique suivie d'une pause. Nos études ultérieures s'appuyant sur des tests de perception ont montré que ces prototypes oraux ne concernaient pas seulement la production orale du texte écrit mais aussi la perception du texte sonore (Wiklund, 2012, 2013, 2014).

L'objectif du test de perception présenté dans cet article était de découvrir les *types* de mouvements mélodiques (montées et chutes) qui étaient conçus par les informateurs comme des indices d'un point ou d'une virgule. Autrement dit, il est déjà connu que les points sont associés aux chutes mélodiques suivies d'une pause, tandis que les virgules sont associées aux montées mélodiques suivies d'une pause. Mais il existe des montées et des chutes différentes. Ces mouvements mélodiques légèrement différents sont-ils tous associés à la présence des points et des virgules au même titre ou y a-t-il des différences à noter ?

Le test a été mené à l'Université de Helsinki (Finlande) en 2011. Les informateurs (n = 28) étaient des étudiants de la philologie française. Leur âge moyen était de 22,7 ans. La majorité (81,5 %) d'entre eux était des femmes. La langue maternelle de tous les informateurs était le finnois, mais ils avaient un niveau avancé en français. Le fait d'avoir utilisé des informateurs de langue maternelle finnois met en valeur le caractère translinguistique présumé de la conception de la relation entre les signes de ponctuation et la prosodie.

Les résultats de ce test seront comparés ici aux résultats d'un test antérieur, mené en 2010<sup>1</sup>. Le test antérieur a réuni 13 informateurs qui étaient également des étudiants de la philologie française. Leur âge moyen était de 22,1 ans. Le fait du hasard, il n'y avait pas d'hommes dans le groupe. La langue maternelle de la plupart des informateurs (11) était le finnois, mais il y avait aussi deux francophones natifs dans le groupe<sup>2</sup>. Le texte et l'enregistrement utilisés étaient les mêmes dans les deux tests. La différence entre les tests était que dans celui mené en 2010, les places des points et des virgules étaient indiquées par des traits, tandis que dans le test de 2011, les places des signes de ponctuation n'étaient pas indiquées. Le premier test a donc porté uniquement sur ce qui permettait d'opposer les points et les virgules, tandis que le deuxième test a porté sur les traits différents ayant été conçus comme des indices d'un point ou d'une virgule (par rapport à un espace vide). Dans les deux tests, il a été demandé aux informateurs de faire leurs choix sur la base des indices prosodiques et non pas sur la base des indices

---

<sup>1</sup> Les résultats de ce test antérieur sont présentés dans Wiklund (2012). Les résultats des deux tests sont également abordés dans Wiklund (2013, 2014). Ces deux dernières publications portent cependant sur la subordination, et les résultats des tests de perception n'y constituent qu'un élément secondaire.

<sup>2</sup> Les résultats des informateurs francophones ne différaient pas de ceux des informateurs finnophones.

sémantiques et syntaxiques. Le fait que les majuscules aient été supprimées du texte a mis en valeur le rôle de la prosodie<sup>3</sup>.

Méthodologiquement, le travail relève de la phonétique instrumentale et expérimentale. Sur le plan théorique, il s'appuie sur l'*approche prédictive* présentée par Mertens (1987, 1993, 2008, 2011). Le modèle est basé sur une description détaillée des contours intonatifs du français. De plus, cette approche cherche à expliciter toutes les contraintes prévisibles portant sur la prosodie d'un énoncé. D'une part, il s'agit de tenir compte des contraintes phonologiques, telles que l'accentuabilité de mots, d'autre part, les formes prosodiques sont analysées par rapport à la structure syntaxique de l'énoncé. Sur ce plan, le modèle repose sur les notions de dépendance, de construction et de macro-syntaxe (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990). Pour décrire la relation entre les unités syntaxiques, nous employons également des notions de la grammaire cognitive (Langacker, 1987, 1991).

Les résultats du premier test de perception (par la suite, nous nous référerons à ce test par l'abréviation '*test2010*') ont montré que le prototype oral du point avait deux variantes légèrement différentes (Wiklund, 2012). En effet, le prototype oral du point peut consister en un contour intonatif descendant qui atteint le plancher de la tessiture du locuteur, suivi d'une pause. Ou bien, il peut consister en un contour intonatif descendant moins profond, qui n'atteint pas le plancher de la tessiture du locuteur, suivi d'une pause. Le premier contour indique la finalité, tandis que le deuxième constitue un contour de la continuation mineure. Mertens (1987, 1993, 2008, 2011) utilise l'acronyme 'B-B-' pour se référer au premier type de contour descendant, qui atteint donc le niveau *infra-bas* ou le plancher de la tessiture du locuteur. En ce qui concerne le contour intonatif descendant moins profond, qui n'atteint pas le plancher de la tessiture du locuteur, Mertens (*ibid.*) s'y réfère par l'acronyme 'BB'.

Le prototype oral de la virgule a aussi deux variantes différentes (Wiklund, 2012). La montée intonative est une composante nécessaire du prototype. Il peut cependant s'agir soit d'une syllabe haute et stable ('HH') soit d'une syllabe dynamique qui va du bas vers le haut ('BH'). Selon Mertens (1987, 1993, 2008, 2011), les deux types de montées constituent des contours de la continuation majeure. Le mouvement intonatif peut être suivi d'une pause, mais cela n'est pas nécessaire (Wiklund, 2012).

Selon Védénina (1989 : 35), la virgule est un signe qui reflète, en principe, la pause. L'auteur distingue cependant trois types de virgules, qui ne sont pas toutes « prononcées », c'est-à-dire marquées par la présence d'une pause (p. 142). Ces trois types différents sont : 1) les virgules *sémantiques* ; 2) les virgules *stylistiques* et 3) les virgules *syntactiques*. Les deux premiers types sont toujours marqués à l'audition, tandis que le troisième type ne l'est pas toujours. Nous reviendrons à ces notions plus bas dans les analyses des exemples.

Les résultats des tests de perception menés par Baldwin & Coady (1978) ont montré que les signes de ponctuation individuels variaient du crucial à redondant en fonction de l'ordre des mots précédant. Cela met en évidence le rôle des informations sémantiques

---

<sup>3</sup> Par la suite, il serait également intéressant de faire un test où les informateurs auraient le texte uniquement sous forme écrite, et ils devraient y ajouter les points et les virgules uniquement sur la base des informations sémantiques et syntaxiques.

et syntaxiques dans la perception des frontières prosodiques et discursives. Selon les auteurs (pp. 374–375), les règles de ponctuation de l’écrit ne constituent que des conventions « vides » qui ni annoncent ni expliquent la lecture d’un texte incluant des signes de ponctuation. Steinhauer (2003), quant à lui, a découvert que les virgules servaient de déclencheurs visuels pour la démarcation de frontières prosodiques. Il a aussi été prouvé que la prosodie et « son analogue visuel », la ponctuation, contribuaient de façon significative à la compréhension et à la reconstruction dans la mémoire du discours oral et écrit (Cohen, Douaire & Elsabbagh, 2001).

## 2. ANALYSE

### 2.1. Contour de la finalité (B-B-)

Il est bien connu que le point constitue le signe de ponctuation indiquant la finalité (Catach, 1996 ; Drillon, 1991 ; Grevisse et Goosse, 2011 ; Riegel, Pellat et Rioul, 2004 ; Védénina, 1989). Il en va de même pour le contour intonatif descendant, où l’intonation baisse jusqu’au plancher de la tessiture du locuteur (Delattre, 1966 ; Di Cristo, 1998 ; Mertens, 1987, 1993, 2008, 2011 ; Morel & Danon-Boileau, 1998 ; Rossi, 1999). Le premier exemple présente un contour de ce type.

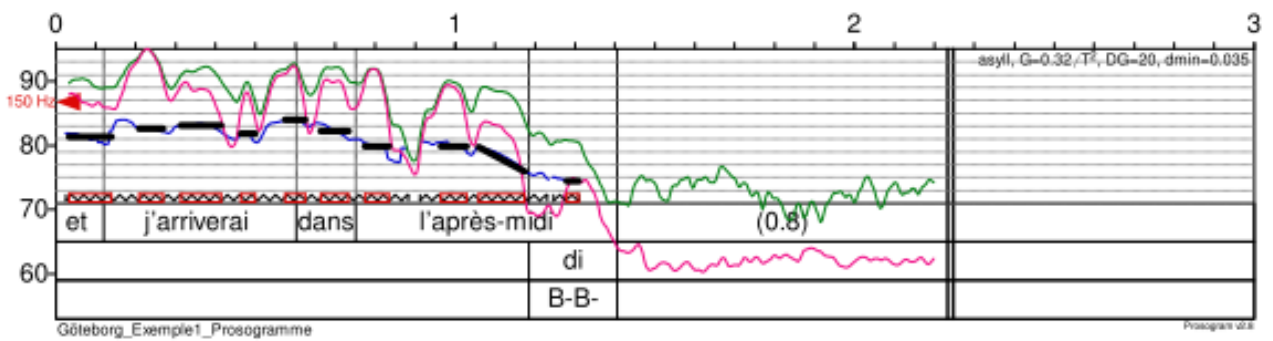
#### Exemple (1) :

*Je prendrai l’autobus à deux heures et j’arriverai dans l’après-midi. Ainsi, je pourrai veiller et je rentrerai demain soir.*

(Camus, 1942 : 9)

La forme prosodique de la deuxième proposition de la première phrase est présentée dans le prosogramme 1. Le trait épais donne une estimation de la hauteur perçue par un auditeur moyen. Les traits fins correspondent aux différents paramètres acoustiques. Le trait fin renforcé par des traits épais donne la fréquence fondamentale. Le trait fin supérieur donne l’intensité, et le trait fin inférieur indique le signal sonore filtré. La ligne en zigzag indique les parties voisées (Mertens, 2004). Comme le trait épais le montre bien, la dernière syllabe /di/ du mot ‘après-midi’ est prononcée à un niveau mélodique très bas. En effet, le groupe intonatif constitué par cet énoncé se termine au niveau *infra-bas* (Mertens, 1987, 1993, 2008, 2011). Le contour descendant est suivi d’une pause dont la durée est de 0,8 secondes. L’occurrence correspond donc au prototype oral du point (Auteur, 2007, 2008, 2012).

*Je prendrai l’autobus à deux heures et j’arriverai dans l’après-midi.*



**Figure 1 : Prosogramme 1.**

Dans le *test2010*, où il s'agissait de faire un choix forcé entre la virgule et le point, tous les informateurs ont opté pour le point. Dans le deuxième test (*test2011*), où les informateurs étaient libres de placer ou non un signe de ponctuation, le résultat était similaire : le point a été noté par 93 % des informateurs. Cela n'est pas étonnant, puisque la phrase suivante commence par le mot *ainsi*, ce qui indique clairement le début d'une nouvelle phrase<sup>4</sup>.

Les résultats des deux tests suggèrent que la combinaison d'une pause et d'une chute intonative descendant jusqu'au niveau infra-bas constitue pour les auditeurs un signe prosodique indiquant la présence d'un point.

La phrase qui se termine forme ainsi un ensemble indépendant dont le profil ne sera pas submergé par celui de la phrase suivante (Langacker, 1987, 1991)<sup>5</sup>.

## 2.2. Contour de la continuation mineure (BB)

Bien que la chute intonative descendant jusqu'au niveau infra-bas indique la finalité, il n'en va pas de même pour les chutes intonatives moins profondes. Selon Mertens (1987, 1993, 2008, 2011), une chute à intervalle majeur, qui n'atteint cependant pas le niveau infra-bas du locuteur, indique la continuation mineure. Les résultats de nos tests de perception concordent avec cette théorie. La première phrase du roman en présente un bon exemple. En effet, elle se termine par le contour 'BB' indiquant la continuation mineure. La phrase suivante se termine par le contour 'B-B-' qui constitue donc un signe de la finalité.

<sup>4</sup> Il a été demandé aux informateurs de faire leurs choix sur la base des indices prosodiques et non pas sur la base des indices sémantiques et syntaxiques. Néanmoins, il est difficile d'ignorer complètement la séquence suivante dans la lecture d'un texte.

<sup>5</sup> Le 'profil' d'une phrase signifie ici la façon de laquelle l'ensemble de la phrase apparaît à la perception.

### Exemple (2) :

*Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile : « Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués. »*

(Camus, 1942 : 9)

*Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas.*

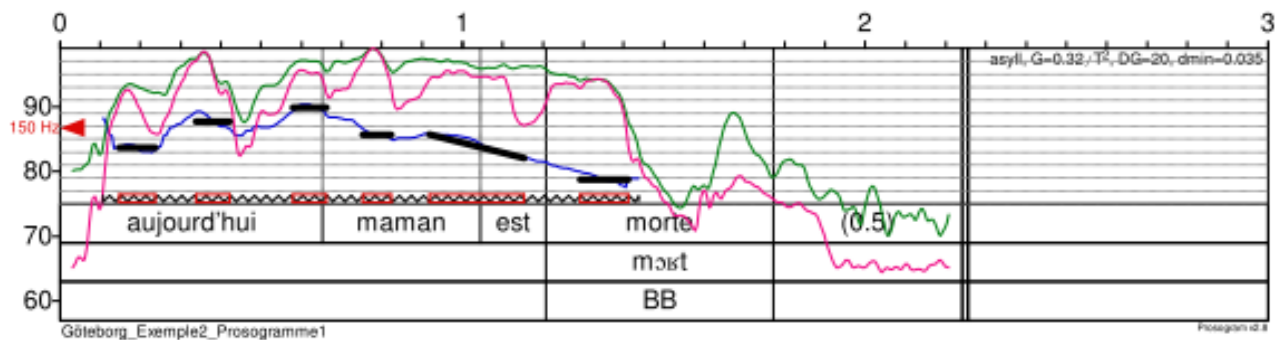


Figure 2 : Prosogramme 2.

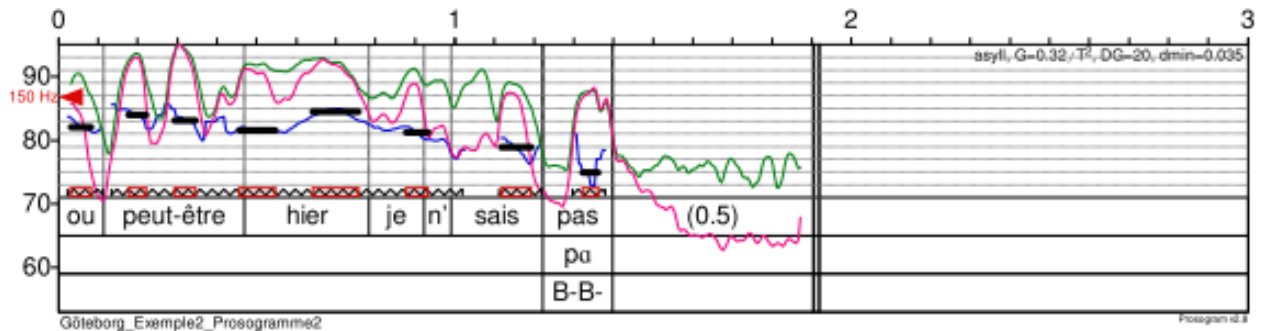
Dans cette phrase, il y a une chute à intervalle majeur entre la syllabe accentuée finale et la syllabe pénultième. La chute est cependant moins profonde que dans le premier exemple où l'intonation a baissé jusqu'au niveau infra-bas. Par conséquent, il s'agit du contour 'BB' qui n'indique pas la finalité mais 'la continuation mineure' (Mertens, 1987, 1993, 2008, 2011). Autrement dit, bien que le contour apparaisse à la fin d'un groupe intonatif, il constitue seulement une frontière faible par rapport à ce qui va suivre (*ibid.*).

Les résultats de nos tests de perception étayaient cette hypothèse : dans le *test2010*, tous les informateurs ont mis un point ici. En revanche, dans le *test2011*, où les places des signes de ponctuation n'étaient pas indiquées, seulement 25 % des informateurs ont mis un point ici. Les autres y ont mis une virgule ou ils y ont laissé un espace vide. Il s'agit donc ici d'un signe de ponctuation dans une certaine mesure redondant (Baldwin & Coady, 1978).

Ces résultats montrent que, effectivement, le contour 'BB' n'est pas conçu comme un indice de la finalité au même titre que le contour 'B-B-'. Par conséquent, il n'est pas non plus aussi fortement associé à la présence d'un point. Il est cependant possible que – bien que les informateurs aient été demandés de faire leur choix uniquement sur la base des indices prosodiques – la présence de la conjonction de coordination *ou* au début de la phrase suivante joue aussi un rôle sur ce plan. En effet, il peut être difficile d'ignorer sa présence, et elle donne facilement l'impression d'une phrase qui continue.

Du point de vue de la perception auditive, le profil de cette phrase est moins indépendant que dans le cas de l'exemple précédent. Le contour 'BB' indique ici que le profil de l'unité qui se termine sera partiellement submergé par celui de l'unité suivante (Langacker, 1987, 1991).

*Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas.*



**Figure 3 : Prosogramme 3.**

La deuxième phrase se termine par le contour 'B-B-', qui atteint le niveau infra-bas. Le contour descend donc ici plus bas que dans le cas précédent où il s'agissait cependant aussi d'un contour descendant<sup>6</sup>. Par conséquent, il y a une frontière *maximale* et donc terminale. Comme la frontière apparaissant à la fin de la phrase précédente est plus faible, cette frontière terminale sert à regrouper les deux phrases dans une unité prosodique maximale (Mertens, 1987, 1993, 2008, 2011). En raison de la présence de la conjonction de coordination 'ou' et du lien de dépendance qu'il y a entre le complément circonstanciel 'peut-être hier' et le verbe de la première phrase, le regroupement intonatif semble motivé sur le plan syntaxique. Par suite du regroupement, les profils de ces phrases s'influencent mutuellement, mais l'ensemble qu'elles forment a un statut autonome par rapport à ce qui va suivre (Langacker, 1987, 1991). La phrase suivante commence par *j'ai reçu*, ce qui indique clairement le début d'une nouvelle unité syntaxique et sémantique.

Dans le *test2010*, tous les informateurs ont reconnu le signe de ponctuation comme un point. Le *test2011* a confirmé ce résultat : en effet, 96 % des informateurs ont mis un point à la fin de cette unité. Il s'agit donc d'un signe de ponctuation d'une importance cruciale (Baldwin & Coady, 1978).

<sup>6</sup> Cette phrase se termine à 84,5 Hz, tandis que la fin de la phrase précédente (*cf.* Figure 2) se situe à 98,4 Hz.

### 2.3. Contours de la continuation majeure (HH, BH)

A l'écrit, un groupe qui se termine par une virgule sera nécessairement suivi d'un ou de plusieurs groupes dont le dernier se termine par un signe de ponctuation fort (Védénina, 1989 ; Catach, 1996 ; Drillon, 1991 ; Grevisse et Goosse, 2011 ; Riegel, Pellat et Rioul, 2004). A l'oral, le même effet est typiquement créé par un contour montant (Delattre, 1966 ; Di Cristo, 1998 ; Rossi, 1999 ; Morel et Danon-Boileau, 1998) ou par un contour de la continuation majeure (Mertens, 1987, 1993, 2008, 2011).

Dans le modèle de Mertens (1987, 1993, 2008, 2011), les contours montants constituent des frontières faibles. Deux types de contours montants indiquent la continuation majeure : la montée stable (HH) et la montée dynamique (BH) (Mertens, 1987, 1993, 2008, 2011). Dans le corpus étudié, les deux types de montées sont employés pour marquer la présence d'une virgule (Wiklund, 2012).

Dans l'exemple 3, la virgule après le mot *ainsi* est marquée avec une montée stable suivie d'une pause de 0,5 secondes.

#### Exemple (3) :

*Ainsi, je pourrai veiller et je rentrerai demain soir. J'ai demandé deux jours de congé à mon patron et il ne pouvait pas me les refuser avec une excuse pareille.*  
(Camus, 1942 : 9)

*Ainsi, je pourrai veiller et je rentrerai demain soir.*

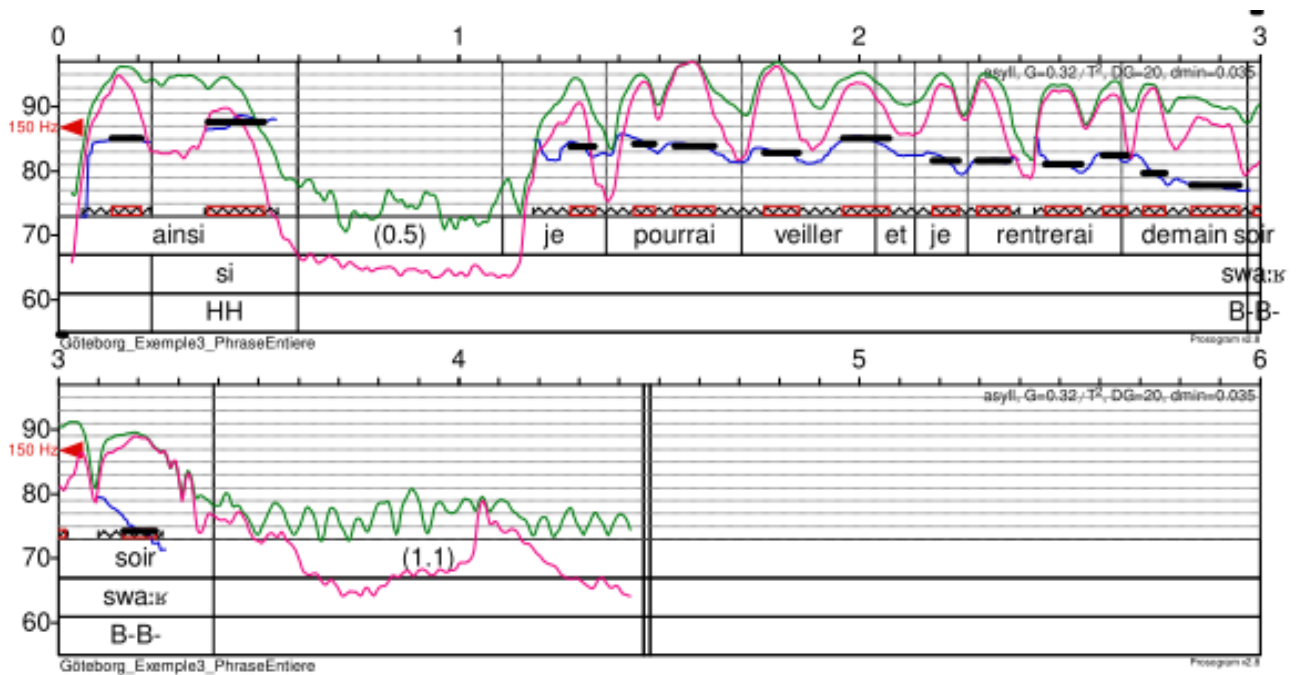


Figure 4 : Prosogramme 4.



Dans le *test2010*, tous les informateurs ont mis une virgule ici, ce qui n'est pas étonnant eu égard au contexte syntaxique. Dans le deuxième test, où les places des signes de ponctuation n'étaient pas indiquées, 57 % des informateurs ont mis une virgule ici. Les autres y ont laissé un espace vide. Cela montre que la syllabe haute (stable), même suivie de pause, n'est finalement pas si fortement corrélée avec la présence d'une virgule. Il est clair que la combinaison de ces traits prosodiques n'est pas conçue comme un indice d'un point. L'absence du signe de ponctuation est cependant aussi une interprétation possible.

Il s'agit ici d'une virgule syntaxique indiquant une frontière grammaticale entre le segment *ainsi* et le segment suivant. Par conséquent, le marquage prosodique de la virgule ne serait pas obligatoire ici (Védénina, 1989 : 142). Néanmoins, en plus de la fonction grammaticale, cette virgule a une fonction stylistique : elle sert à mettre en valeur la relation causale entre ce qui vient d'être dit et ce qui va suivre. En raison de cette fonction stylistique, le marquage prosodique devient nécessaire (*ibid.*). En effet, Védénina remarque que « l'intonation et la ponctuation sont polyfonctionnelles. Pour former la phrase, elles n'accomplissent pas une seule mais plusieurs fonctions [...] » (1989 : 143).

Védénina (1989 : 142) affirme que les virgules sémantiques et stylistiques sont toujours marquées à l'audition par la présence d'une pause équivalente dans la chaîne parlée. Les virgules syntaxiques, quant à elles, ne sont pas nécessairement marquées d'une pause, s'il s'agit d'une phrase courte (*ibid.*). Dans les phrases à plusieurs syntagmes, en revanche, il y a souvent un marquage prosodique, mais la nature de ce marquage est obscure (*ibid.*)<sup>7</sup>. Nos résultats suggèrent cependant que la nature de ce marquage est assez claire : il s'agit d'une pause associée à une montée intonative ('HH' ou 'BH').

Dans l'exemple suivant, il y a deux virgules qui sont prosodiquement marquées uniquement avec une montée stable – sans pause.

#### **Exemple (4) :**

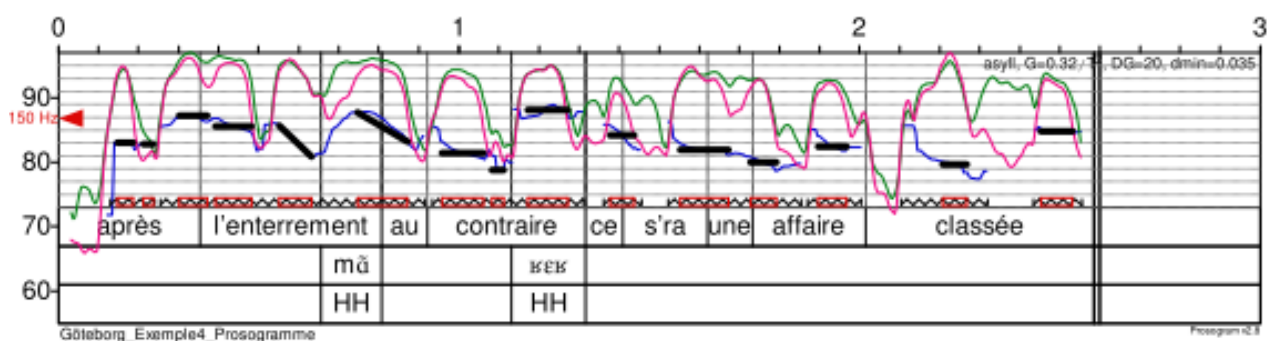
*Après l'enterrement, au contraire, ce sera une affaire classée et tout aura revêtu une allure plus officielle.*

(Camus, 1942 : 10)

*Après l'enterrement, au contraire, ce sera une affaire classée et tout aura revêtu une allure plus officielle.*

---

<sup>7</sup> Selon Védénina (1989 : 142), « dans les phrases à plusieurs syntagmes, on distingue le segment dit syntaxiquement inattendu, mais on ne peut pas affirmer y avoir entendu la pause, ni un autre procédé articulatoire comme l'inflexion de la voix, par exemple ».



**Figure 5 : Prosogramme 5.**

Dans le *test2010*, tous les informateurs ont noté les deux virgules. Dans le *test2011*, en revanche, ces virgules n'ont pas été notées de manière écrasante : en effet, seulement une personne a mis les deux virgules. La seconde virgule était notée par quatre informateurs et la première par deux informateurs. Tous les autres ont laissé un espace vide aux deux endroits. Les résultats du *test2011* suggèrent ainsi que la perception de la place d'une virgule devient significativement plus difficile si la montée intonative n'est pas suivie d'une pause.

Le fait que ces virgules ne sont pas marquées par la présence de pauses dans la chaîne parlée est probablement lié à leur nature : en effet, il s'agit ici clairement de virgules syntaxiques qui sont, d'après Védénina (1989 : 142), des signes purement *visuels*. Du point de vue de la perception, il s'agit donc de signes de ponctuation plutôt redondants (Baldwin & Coady, 1978). Il est cependant notable que bien que les virgules ne soient pas indiquées ici par la présence de pauses, elles entraînent chacune une montée intonative nette dans la chaîne parlée. De ce point de vue, on ne peut pas dire qu'il s'agirait *uniquement* de signes visuels. Il s'agit plutôt de *déclencheurs visuels* pour la démarcation de frontières prosodiques (Steinhauer, 2003). Mais nous sommes d'accord que le marquage prosodique est moins fort ici que dans les cas correspondant au prototype oral de la virgule, où le mouvement intonatif est donc associé à une pause.

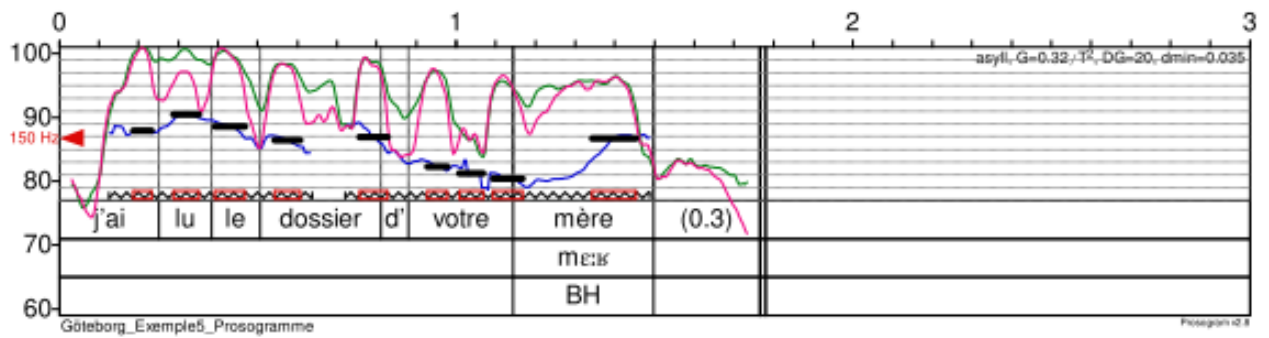
Les occurrences où un point est prosodiquement marqué avec le prototype oral de la virgule nous semblent particulièrement intéressantes. Le cinquième exemple présente un cas de ce type.

**Exemple 5 :**

*J'ai lu le dossier de votre mère. Vous ne pouviez subvenir à ses besoins.*

(Camus, 1942 : 11)

*J'ai lu le dossier de votre mère.*



**Figure 6 : Prosogramme 6.**

Ici, le point est marqué avec une montée dynamique suivie d'une pause. Cette combinaison de traits serait typique d'une virgule. Par conséquent, tous les informateurs du *test2010* ont mis une virgule ici au lieu d'un point.

Les résultats du test de 2011 sont plus dispersés : 64 % des informateurs ont laissé un espace vide ici, et exactement un quart des informateurs y ont mis une virgule à la place d'un point. De ce fait, près de 90 % des informateurs n'ont pas associé cette prosodie à la présence d'un point.

D'un côté, ces résultats montrent donc clairement que ce type de prosodie n'est pas conçu comme un indice d'un point. De l'autre côté, comme 64 % des informateurs ont laissé un espace vide ici, les résultats montrent qu'il ne suffit pas d'avoir la configuration *syllabe haute* + *pause* pour déclencher l'association avec la présence d'une virgule. Il est cependant notable que la durée de la pause apparaissant ici est seulement de 0,3 secondes. Il est possible qu'un nombre plus important d'informateurs ait mis une virgule ici, si la pause avait été plus longue. Lorsque le marquage prosodique a été interprété comme un signe d'une virgule, les informateurs l'ont probablement inconsciemment considéré comme une virgule stylistique qui sert à mettre en valeur la relation causale entre ce qui vient d'être dit et ce qui va suivre.

De toute façon, ce type de marquage prosodique relie le profil de la phrase qui se termine à celui de la phrase suivante (Langacker, 1987, 1991). Le fait que les deux unités sont perçues comme un ensemble semble particulièrement clair dans les cas où l'informateur a laissé un espace vide à la place du signe de ponctuation.

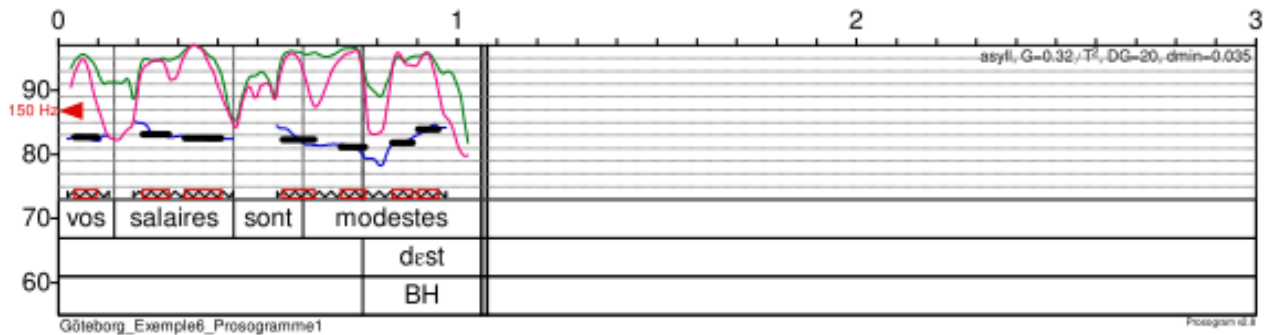
Dans l'exemple 6, la présence d'un point est marquée uniquement avec une montée dynamique, sans pause.

**Exemple 6 :**

*Vos salaires sont modestes. Et tout compte fait, elle était plus heureuse ici.*

(Camus 1942 : 11)

*Vos salaires sont modestes.*



**Figure 7 : Prosogramme 7.**

Dans le *test2010*, personne n'a interprété cette prosodie comme un indice d'un point. Tous les informateurs ont mis une virgule ici. Dans le *test2011*, deux informateurs ont mis une virgule ici. Tous les autres y ont laissé un espace vide. Personne n'y a mis un point. A la lumière de ces résultats, on peut donc dire qu'une montée intonative sans pause n'est pas du tout conçue comme un indice d'un point. En fait, les résultats du *test2011* suggèrent que ce type de prosodie est associé surtout à l'absence du signe de ponctuation.

Ce type de marquage prosodique indique donc que le profil de la phrase qui se termine est complètement dépendant du profil de la phrase suivante (Langacker, 1987, 1991). L'unité qui se termine et l'unité qui la suit sont ainsi perçues comme un ensemble.

#### **2.4. Manque de changements intonatifs**

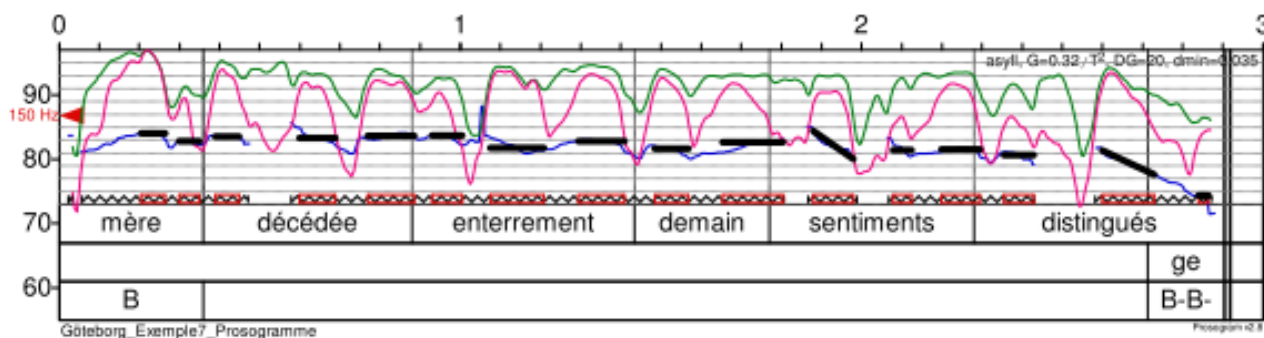
Le texte utilisé dans les tests de perception comporte aussi trois occurrences du point qui sont passées sans changements prosodiques – c'est-à-dire avec une intonation plate et sans pause. Le dernier exemple présente deux occurrences de ce type.

##### **Exemple 7 :**

« *Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués.* » Cela ne veut rien dire.

(Camus, 1942 : 9)

« *Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués.* »



**Figure 8 : Prosogramme 8.**

Dans cet exemple, il y a trois phrases nominales consécutives qui se terminent par un point. Les deux premiers points sont passés sans changements prosodiques. Seulement le dernier est marqué avec un contour de la finalité suivi d'une pause. Le mot 'mère' porte un accent initial, mais l'accent final suivant apparaît seulement à la fin du mot 'distingués'. Par conséquent, les trois phrases sont regroupées dans un seul groupe prosodique (Mertens, 1987, 1993, 2008, 2011). Les phrases forment ainsi un ensemble où leurs profils sont unis (Langacker, 1987, 1991).

Dans le *test2010* les deux premiers points ont été interprétés à 100 % comme des virgules. Cela relève probablement du fait que la virgule constitue un signe de ponctuation faible. On peut s'attendre à ce que les signes de ponctuation forts portent des indices prosodiques plus nets que les signes faibles. Dans le *test2011*, 75 % des informateurs ont laissé un espace vide à la place des deux premiers points. Seulement deux informateurs ont mis un point après les deux phrases.

Les résultats des tests de perception montrent qu'une intonation plate sans pause est le plus souvent associée à l'absence du signe de ponctuation. Si on impose un choix forcé entre le point et la virgule, c'est la virgule qui est choisie.

### 3. CONCLUSION

Selon cette étude, le contour B-B- suivi d'une pause est fortement associé à la présence d'un point. Le contour BB, qui est donc moins profond, n'est pas aussi fortement associé à la présence d'un point. A la lumière du modèle de Mertens (1987, 1993, 2008, 2011), cela semble normal, puisque le contour BB y indique la continuation mineure, tandis que le contour B-B- y indique la finalité.

Dans la production, les deux contours sont cependant employés pour marquer la présence d'un point. Sur ce plan, on peut donc constater une différence entre la production et la perception.

Les résultats montrent aussi que le point graphique interprété de manière non prototypique ne donnera jamais lieu à une association perceptive avec le point ; il donnera lieu à une association avec la virgule ou avec l'absence de toute ponctuation. Surtout dans les cas où le contexte syntaxique le favorise.

La virgule correspond à une diversité de contextes sémantiques et syntaxiques, et à une diversité de réalisations en production de lecture orale. Nos résultats montrent que la perception connaît également des catégories diverses. Cela est lié à la nature très instable et polysémique de ce signe de ponctuation. Par conséquent, il y a des virgules performées différemment, interprétées en perception comme des virgules ou comme des continuatifs sans ponctuation.

Nos résultats montrent que la perception de la place d'une virgule devient significativement plus difficile si la montée intonative n'est pas suivie d'une pause. Néanmoins, sur le plan de la perception, la syllabe haute stable, même suivie de pause, n'est pas très fortement corrélée avec la présence d'une virgule.

Une intonation plate est le plus souvent associée à l'absence du signe de ponctuation. S'il faut choisir entre le point et la virgule, c'est typiquement la virgule qui est choisie.

## Références

- BALDWIN S. & COADY J. (1978), Psycholinguistic Approaches to a Theory of Punctuation, *Journal of Literacy Research*, 10/4, 363–375 [DOI: 10.1080/10862967809547290].
- BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., ROUGET C. & VAN DEN EYNDE K. (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2010), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- CAMUS A. (1942) [1998], *L'étranger*, Paris, Gallimard.
- CATACH N. (1994) [1996], *La ponctuation*, Paris, PUF.
- CHAFE W. (1988), "Punctuation and the Prosody of Written Language", *Written Communication*, 5/4, p. 396–426.
- COHEN, H., DOUAIRE, J. & ELSABBAGH, M. (2001) "The Role of Prosody in Discourse Processing", *Brain and Cognition*, 46/1–2, p. 73–82.
- DELATTRE P. (1966), "Les dix intonations de base du français", *French Review*, Oct. 1966, p. 1–14.
- DI CRISTO A. (1998), "Intonation in French", in D. Hirst & A. Di Cristo (éds.), *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 195–218.

- DRILLON J. (1991), *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard.
- GREVISSE M & GOOSSE A. (2011), *Le Bon Usage — Grammaire, langue française*, Paris–Louvain-la-Neuve, DeBoeck –Duculot.
- LANGACKER R. W. (1987), *Foundations of cognitive grammar: Theoretical Prerequisites, Volume I*, Stanford, Stanford University Press.
- LANGACKER R. W. (1991), *Foundations of cognitive grammar: Descriptive Application, Volume II*, Stanford, Stanford University Press.
- LEHTINEN, M. (2007), “L’interprétation prosodique des signes de ponctuation – L’exemple de la lecture radiophonique de *L’Étranger* d’Albert Camus“, *L’Information grammaticale*, 113, p. 23–31.
- LEHTINEN, M. (2008), *La contextualisation du discours radiophonique par des moyens prosodiques. L’exemple de cinq grands philosophes français du XX<sup>e</sup> siècle*, coll., “Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki“, Tome LXXIV, Helsinki, Société Néophilologique de Helsinki. [<http://urn.fi/URN:ISBN:978-952-10-5173-9>].
- MERTENS P. (1987), *L’intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Leuven, Université de Leuven.
- MERTENS P. (1993), “Accentuation, intonation et morphosyntaxe“, *Travaux de Linguistique*, 26, p. 21–69.
- MERTENS P. (2004), “Un outil pour la transcription de la prosodie dans les corpus oraux“, *Traitement Automatique des Langues*, 45/2, p. 109–130.
- MERTENS P. (2008), “Syntaxe, prosodie et structure informationnelle : une approche prédictive pour l’analyse de l’intonation dans le discours“, *Travaux de Linguistique*, 56/1, p. 87–124.
- MERTENS P. (2011), “Prosodie, syntaxe et discours : autour d’une approche prédictive“, in H.-Y. Yoo & E. Delais-Roussarie (éds.), *Actes d’IDP 2009*, Paris (France), du 9 au 11 septembre 2009, p. 19–32 [[http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/docs/IDP\\_actes/ActesIDP09\\_light.pdf](http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/docs/IDP_actes/ActesIDP09_light.pdf)].
- MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1998), *Grammaire de l’intonation. L’exemple du français*, Paris/Gap, Ophrys.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. (1994) [2004], *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROSSI M. (1999), *L’intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris / Gap, Ophrys.
- STEINHAEUER, K. (2003), Electrophysiological correlates of prosody and punctuation, *Brain and Language*, 86/1, p. 142–164.

VÉDÉNINA L. G. (1989), *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Paris, Peeters / Selaf.

WIKLUND, M. (2012), “La prosodie et les signes de ponctuation – une approche expérimentale“, in E. Ahlstedt, K. Benson, E. Bladh, I. Söhrman et U. Åkerström (éds.), *Actes du XVIII<sup>e</sup> congrès des romanistes scandinaves*, Göteborg (Suède), du 9 au 12 août 2011, coll., “*Romanica Gothoburgensia*“, 69, “*Acta universitatis Gothoburgensis*“, Göteborg, GUPEA, p. 788–800 [[https://gupea.ub.gu.se/bitstream/2077/30607/5/gupea\\_2077\\_30607\\_5.pdf](https://gupea.ub.gu.se/bitstream/2077/30607/5/gupea_2077_30607_5.pdf)].

WIKLUND, M. (2013). “Le rôle de la prosodie dans l’indication de la relation entre les propositions subordonnées circonstancielles et les propositions principales“, in E. Havu et I. Hyvärinen (éds.), *Comparing and contrasting syntactic structures. From dependency to quasi-subordination*, coll., “*Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki*“, Tome LXXXVI, Helsinki, Société Néophilologique, p. 17–44.

WIKLUND, M. (2014). “Subordination and the prosodic marking of punctuation in *L’étranger* by Albert Camus“, in L. Visapää, J. Kalliokoski & H. Sorva (éds.), *Contexts of Subordination. Cognitive, interactional and typological perspectives*, coll., “*Pragmatics & Beyond New Series*“, 249, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, p. 203–221.